

DÉPARTEMENT
PAS-DE-CALAISARRONDISSEMENT
SAINT-OMERCANTON
LUMBRESDélibération
N° 2025/08**Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal**

L'an deux mille vingt-cinq
le JEUDI 03 AVRIL à dix-huit heures trente minutes
le Conseil Municipal s'est réuni à la Salle Ulysse DUPONT, sous la présidence de
Madame Joëlle DELRUE, Maire
en suite de convocation en date du 21 Mars 2025
dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Étaient présents : Tous les Conseillers Municipaux en exercice, à l'exception de :
Mesdames FASQUELLE Léa (proc. Mme DELRUE Joëlle), LEROY Martine (proc.
M. MONBAILLY Vincent), SCHLEICH Ingrid (proc. Mme MAGNIER Juliette).

Madame BOULET Véronique, Monsieur DUBIEZ Francis : absents excusés.

Mesdames LAMIABLE Murielle, CHRISTIAENS Michèle, QUENON Sophie,
Messieurs GUILBERT Richard, TEN Arnaud : absents non excusés.

**OBJET : APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SÉANCE
PRÉCÉDENTE**

La séance ouverte, Madame le Maire soumet aux membres du Conseil Municipal
le procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du Jeudi 13 Février 2025.

Après délibérations, les membres du Conseil Municipal adoptent, par 18 voix
POUR, 2 voix CONTRE (Mme MAGNIER Juliette, Mme SCHLEICH Ingrid) et
0 ABSTENTION, le procès-verbal annexé à la présente délibération.

Pour Copie Conforme,
A Lumbres, le 04/04/2025
Le Maire,
Joëlle DELRUE.

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Sous-Préfecture
le 07 AVR. 2025
et publication ou notification
du 07 AVR. 2025

Le Maire,
Joëlle DELRUE

